

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **27 juin 2016**

Délibération n° 2016-1322

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Soutien à l'agriculture - Attribution de subventions à la Chambre départementale d'agriculture du Rhône pour son programme d'actions 2016**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Barge

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 7 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 29 juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à M. Colin), Charles (pouvoir à Mme Baume), Artigny (pouvoir à M. Hémon), Bravo (pouvoir à Mme Pietka), Butin (pouvoir à Mme Laurent), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Millet), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Roche (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Roustan.

Conseil du 27 juin 2016**Délibération n° 2016-1322**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Soutien à l'agriculture - Attribution de subventions à la Chambre départementale d'agriculture du Rhône pour son programme d'actions 2016**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon met en œuvre une politique en faveur des espaces naturels et agricoles et des agriculteurs issue du dispositif approuvé, par délibération n° 2006-3763 du Conseil de la Communauté urbaine du 13 novembre 2006 et du transfert, le 1er janvier 2015, de la politique départementale en faveur de l'agriculture.

La Chambre départementale d'agriculture du Rhône bénéficiait d'un partenariat pluriannuel avec le Département du Rhône depuis 2011 et avec la Communauté urbaine de Lyon depuis 2010. Par ces 2 partenariats, la Chambre départementale d'agriculture du Rhône développait des missions transversales auprès des exploitations agricoles, des missions territoriales en appui aux collectivités dans leur relation avec la profession agricole, et des missions d'accompagnement des exploitations dans l'émergence de projets individuels et collectifs.

Il est proposé de poursuivre ce partenariat avec la Chambre départementale d'agriculture du Rhône qui doit permettre une animation visant à :

- un développement agricole approprié, source de cohésion sociale, comprenant notamment l'accompagnement des installations sous toutes leurs formes, des actions en faveur des publics fragiles et des actions pour le développement de l'emploi agricole,
- un développement territorial agricole en cohérence avec l'aménagement foncier, comprenant notamment des actions en faveur des démarches valorisant le territoire, l'accompagnement des agriculteurs dans les projets nature et dans leurs relations avec les collectivités, les usagers et les acteurs économiques et la protection du foncier agricole,
- un développement économique agricole cohérent comprenant notamment des actions d'accompagnement technico-économiques des exploitations de la Métropole principalement en filière élevage, céréales, maraîchage, arboriculture et viticulture, des actions de recherche de références, l'accompagnement des projets et des porteurs de projets en circuits de proximité.

Par ailleurs, ce partenariat doit permettre l'organisation des « Rendez-vous avec l'agriculture » les 27 et 28 août 2016, au parc de Lacroix Laval, pour lesquels la Métropole met à disposition de la Chambre départementale d'agriculture du Rhône : le parc, le matériel (bannières, tentes, poubelles, etc.), l'alimentation en eau et électricité ainsi que les agents du parc pour l'aide à l'installation et le gardiennage.

Le coût total des actions est de 101 571 € pour l'animation et de 224 400 € (hors personnel de la Chambre départementale d'agriculture du Rhône) pour les « Rendez-vous avec l'agriculture ».

La participation de la Métropole est sollicitée à hauteur de 71 100 € pour l'animation et de 30 000 € pour les « Rendez-vous avec l'agriculture ».

Pour mémoire, pour les actions d'animation 2015, la Métropole avait apporté sa contribution financière à la Chambre départementale d'agriculture du Rhône à hauteur de 75 630 € ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution au profit de la Chambre départementale d'agriculture du Rhône de subventions de fonctionnement d'un montant total de 101 100 € répartis comme suit :

- 71 100 € pour la mise en œuvre de son programme d'actions d'accompagnement des agriculteurs et des collectivités,

- 30 000 € pour l'organisation des « Rendez-vous avec l'agriculture » les 27 et 28 août 2016,

dans le cadre de la mise en œuvre des actions 2016 de soutien à l'agriculture,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la Chambre départementale d'agriculture du Rhône définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Les montants à payer seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 657382 - fonction 76 - opération n° 0P27O4781A, pour un montant de 101 100 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2016.